

Montpellier, le 2 juin 2023.

Le Principal

À

Mesdames, Messieurs,
Parents d'élèves de **CM2**

Objet : Rentrée 2023 - Inscriptions et rentrée des élèves de 6^{ème}.

Mesdames, Messieurs,

Votre enfant a été affecté(e) au collège Simone Veil de Montpellier par le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale de l'Hérault, pour y effectuer sa rentrée en 6^{ème}.

Vous trouverez joint à ce courrier, le **dossier d'inscription** que vous devez **compléter puis déposer directement au collège** avec les pièces demandées.

En tant que responsable légal, vous devrez vous-même effectuer cette démarche en vous rendant au collège selon le planning suivant :

- **Mercredi 14 juin** (de 8h30 à 12h30) : école **E. Combes** et **extérieurs** (écoles hors secteur).
- **Judi 15 juin** (de 8h30 à 10h30 ou de 14h à 16h) : écoles **L. Armstrong** et **J. Daubié** ;
- **Vendredi 16 juin** (de 8h30 à 10h30 ou de 14h à 16h) : écoles **C. Baudelaire** et **J. Delteil** ;

*Si vous étiez dans l'impossibilité de vous rendre au collège durant ces créneaux horaires, vous voudrez bien prendre directement rendez-vous avec le **secrétariat de scolarité**, en téléphonant au **04 67 04 39 39**.*

Pour les inscriptions qui s'effectueront après le 16 juin, un rendez-vous vous sera fixé lors du retrait du dossier.

Une fois que l'inscription de votre enfant sera enregistrée, il pourra faire sa **rentrée** proprement dite le :

Lundi 4 septembre 2023 à 8h30.

*Exceptionnellement ce jour-là, vous pourrez l'accompagner dans l'établissement. Lors de l'appel des classes qui sera fait, vous pourrez identifier le (la) professeur(e) principal(e) de la classe dans laquelle il (elle) sera scolarisé(e). Une fois que toutes les classes auront été prises en charge - vers **9h** -, nous vous invitons à une **réunion d'information** qui se déroulera dans l'amphithéâtre du collège - durée de 1h maximum.*

Durant tout cette journée de rentrée, les élèves de 6^{ème} seront pris en charge **de 8h30 à 12h30** puis **de 14h à 15h50**. **Le repas de midi sera offert par le collège à tous les élèves qui le souhaitent**, même à ceux qui ne seront pas inscrits à la demi-pension.

*Dès le lendemain **mardi 5 septembre**, les cours commenceront selon l'emploi du temps remis aux élèves.*

Sachez que nous sommes à votre disposition pour toute demande de renseignement complémentaire, et que nous mettons tout en œuvre pour que la rentrée de votre enfant se passe dans les meilleures conditions.

Le Principal,



Joël Planes